

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

Compte rendu du 15 décembre 2022.....

Les présents : M. Pirastu, F.Tapie, L. Brix, J.C. Cavarroc, C. Tourille, B. Rhodes

Excusés : A.P. Chabot, L. Colombet-Leblond, C. Rios,

Secrétaire de séance : Jc CAVARROC

Ordre du jour

- 1- Délibération : Passage à la M57
- 2- Modification Statuts Grand Figeac
- 3- DETR pour travaux
- 4- PLUI Zone urbaine
- 5- Proposition de nom de salle
- 6- Divers

1- Délibération Passage à la M57:

Evolution de la gestion de M14 à la gestion type M57 abrégée pour le budget principal.

Le conseil municipal :

Adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et compatible M57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2023

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

2- Modification Statuts Grand Figeac :

Délibération favorable sur les statuts du grand Figeac à l'unanimité

Délibération favorable au transfert siège social du grand Figeac 2 rue germain CANET approuvé à l'unanimité.

3- DETR pour travaux :

Pour effectuer les travaux au cimetière (Clôture, jardin du souvenir , extension du columbarium) nous autorisons Mr le maire à faire une demande de DETR pour 25 % du montant des travaux de 21 386€.

Approuvé à l'unanimité

4 PLUI Zone urbaine

Mr le maire et les adjoints nous font part de l'avancement du PLUI

CONSEIL MUNICIPAL ST PIERRE TOIRAC - COMPTE RENDU

5 Proposition du nom de salles

Afin de donner un nom aux différentes salles communale, nous proposerons aux habitants de la commune une réunion publique.

Noms proposés :

Bibliothèque : M. FURET

Salle à côté de la bibliothèque : M. LAVALL

Salle associative : Mme LARNAUDIE

6- Divers :

Devis pour le changement des 2 fenêtres de la mairie devis de la société FEYT pour une devis de 1152,15 Ht à valider dans le futur.

Révision de la charte du parc PNR : Nous acceptons de faire partie de l'étude du nouveau périmètre.

Maison LAVALL : une aide du département peut être accordée pour la réalisation d'un logement social

Le SDAIL va venir pour une étude sur l'utilisation en tant que location saisonnière.

Poste de relevage : HYDRAU ELECT proposition d'hébergement pour le stockage des informations de suivi des postes. Cet hébergement n'est pas pris en compte pour 2023.

Séance levée à 20h30.....